



AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DE LA RUE GAGNON - NUMÉRO 001-2026

La Municipalité de Lac-Etchemin requiert des offres pour les travaux de réfection de la rue Gagnon incluant la réfection du réseau d'aqueduc, sanitaire et pluvial ainsi que de la voirie.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Lac-Etchemin" et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada, à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujetti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario), à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008)) et à l'ACI (Accord sur le commerce intérieur) et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à l'organisme public concerné ou à l'Autorité des marchés publics (AMP). La date limite du présent appel d'offres pour porter plainte est le 22 janvier 2026. La date limite de réponse aux plaintes adressées pour le présent appel d'offres est le 26 janvier 2026.

Les soumissions doivent parvenir au bureau de la Municipalité de Lac-Etchemin, à l'attention de M. Jérémie Dostie, directeur des services publics, urbanisme et environnement, au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0, **avant 11 h, le jeudi 29 janvier 2026**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Municipalité de Lac-Etchemin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre possible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Lac-Etchemin, le 12^e jour de janvier 2026

Patrick Lachance
Directeur général et greffier-trésorier